



## Directive à suivre lors du décès d'un membre

	Carte de condoléance	Nécrologie dans le bulletin	Avis mortuaire journal local	Couronne / gerbe / don	Honneur du fanion Visite à la famille	Hommage par un membre du groupe	Hommage par un membre du comité de section	
Membre d'honneur Président de section en charge	↑	↑	↑	↑	↑		↑	→ Démarches par le groupe. Frais partagés entre groupe et section.
Président de groupe Membre du comité de section	↑	↑	↑	↑	↑	↑		→ Démarches par le groupe. Frais à la charge du groupe.
Membre du comité de groupe Membre commission de cabane	↑	↑	↑	↑	↑			→ Démarches par le groupe. Selon souhait de la famille.
Membre	↑	↑	↑		↑			→ Liberté au groupe.
Décès en course officielle	↑	↑	↑	↑	↑			

La présente directive a été adoptée par le comité de section du 23 octobre 2012.

Le président  
Yves Diacon

La secrétaire  
Nicole Marquis